Institut des Hautes Etudes en Médiation et Négociation

I H E M N





CENTRE DE MEDIATION ET DE NEGOCIATION
CREE PAR LE BARREAU D'AIX-EN-PROVENCE

COLLOQUE
Mercredi 9 Juillet 2014

Avocat demain ...

Procédure participative, Droit collaboratif, Négociation : Enjeux et Mode d'Emploi

Lieu : Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, amphi Peiresc
3 Av Robert Schuman, 13100 Aix en Provence

IHEMN - Aix Médiation Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David, 13100 Aix-en-Provence
inscriptions : aixmediation@wanadoo.fr 04 42 96 49 17 06 15 13 83 18
















CENTRE DE MEDIATION ET DE NEGOCIATION
CREE PAR LE BARREAU D'AIX-EN-PROVENCE

Institut des Hautes Etudes en Médiation et Négociation

I H E M N

Devant l'essor des modes amiables de résolution des différends, L' IHEMN, associé à AIX-MEDIATION et au Barreau d'Aix-en-Provence proposent de faire un point visant à fixer l'état des pratiques actuelles en droit collaboratif, négociation et procédure participative : Que sont vraiment ces modes ? Sont-ils intéressants pour l'avocat et si oui, en quoi ? Sont-ils rentables ? Qu'y fait-on et comment faire ? Faut-il s'y engager ? Faut-il changer ses pratiques pour cela ?

Telles sont les questions auxquelles ce colloque propose de répondre.

Les participants intéressés par le domaine pourront également s'inscrire aux séminaires adossés au colloque, animés par Miville Tremblay du Québec (Canada) portant sur les fondamentaux du droit collaboratif et ses liens avec la procédure participative : séminaire d'initiation pour ceux qui découvrent ou d'approfondissement pour ceux qui ont déjà suivi une formation dans le domaine du droit collaboratif.

COLLOQUE
Mercredi 9 Juillet 2014

Avocat demain …

Procédure participative, Droit collaboratif, Négociation : Enjeux et Mode d'Emploi

Lieu du Colloque : Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, amphi Peiresc

3 Av Robert Schuman, 13100 Aix en Provence

Programme

8h 15 Accueil et inscriptions, badges

9h Ouverture du Colloque

Mme Josiane Chaillol, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Aix en Provence

Mr Philippe Bonfils, Doyen de la Faculté de droit d'Aix en Provence

9h10 Propos introductifs de Pierre Delmas Goyon présentés par N. Tisseyre / L. Baradat

1. Enjeux et perspectives

A. Les enjeux : l'avocat dans la justice de demain 9h15-10h45 Modérateur : L. Baradat

1. La profession aujourd'hui : crise du système ou crise de valeurs ? Que sera l'avocat demain ? Mme le Bâtonnier Andrée Minguet/C. Rousse
2. La place de l'avocat dans les modes amiables de résolution des conflits, changement de culture ? C.Rousse/ Mme le Bâtonnier Andrée Minguet
3. La réflexion de magistrats sur le développement des MARD Un Magistrat du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
4. Vers un changement de culture ?
   - Expériences d'Ailleurs Miville Tremblay
     - la souplesse du modèle anglo-saxon
     - le modèle canadien
   - Synthèse

Echanges avec la salle et Pause

B. Les différents dispositifs : procédure participative, « droit » Collaboratif, Négociation, Médiation 11h 12h45 Modérateur : H. Rogozinsky.

1. **Plusieurs dispositifs, un seul processus de résolution de conflit** L. Baradat
   - Les phases du processus de résolution de conflit
   - Le développement de méthodologies de négociation spécifiques selon les domaines d'intervention
2. **La variété des dispositifs**
   - Procédure participative L. Junod Fanget
   - Droit collaboratif Nathalie Tisseyre
   - Négociation Miville Tremblay
   - Médiation L. Baradat
   - Outils complémentaires : transaction, acte d'avocats…
3. **Quelques questions qui se posent…** Table ronde des intervenants L. Junod Fanget, Nathalie Tisseyre, M. Tremblay, L. Baradat
   - Confidentialité des pièces et communication officielle
   - Le retrait de l'avocat en cas de différend persistant
   - Coopérer avec le confrère et défendre son client
   - La négociation du cadre d'intervention

C. Vers une combinaison procédure participative – droit collaboratif ? Tisseyre / Baradat

Echanges avec la salle

REPAS SUR SITE 13h14h15

2 . Quelles Pratiques actuelles en modes amiables ?

A. Témoignages et expériences 14h15 15h15 Modérateur : D. Muraour

1. Interventions d'avocats des Barreaux de Paris, Marseille, Aix en Provence, Lyon... pratiquant les modes amiables dans leur exercice professionnel Bernard Jacquier,...
2. Les commissions ordinales liées au MARD des barreaux et les actions dans les Barreaux L. Junod Fanget,(Lyon) C. Rousse (Marseille), G. Lang Cheymol (Montpellier)

B. La gestion des honoraires en MARD 15h15-15h30

3. Le modèle économique : les MARD sont-ils rentables ? M. le Bâtonnier J. Gavaudan
1. La détermination et la présentation des honoraires en MARD L. Baradat

C. L'impact sur l'organisation du travail et la gestion du temps 15h30-16h

1. Concrètement, à l'ouverture du dossier , pendant et après : une organisation qui change M. Tremblay
2. Une nouvelle façon de travailler L. Baradat
3. Spécificités canadiennes M. Tremblay

Echanges avec la salle et PAUSE 16h 16h15

D. Les outils et expérimentations déjà mis en place 16h15 17h Modérateur : O. La Sade

1. Mettre en adéquation les valeurs et les comportements : La Charte Ethique N. Tisseyre
2. Un Réseau d'avocat dans l'esprit collaboratif : le projet PACTE Tisseyre / Baradat
3. La Négociation assistée avec un tiers : « le Pack » Joël Bataillé
4. Le travail avec les juridictions : la place de l'Avocat dans les modes amiables devant les juridictions PACA et le TGI d'AIX : existant et prospectives Magistrat Aix
5. La formation professionnelle continue : Comment se former ? Quel engagement ? Sur quelle durée ? La création de l'Institut des Hautes Etudes en Médiation et en négociation (IHEMN) et la construction d'un programme progressif pour accompagner les avocats. M. le Bâtonnier D. Chabas, président IHEMN/ Baradat
6. Voyage d'étude au Québec en septembre 2014 portant notamment sur la Négociation entre Avocats L. Baradat

Synthèse : Quel Avocat Demain ? 17h 17h 15 M. le Bâtonnier D. Chabas

Suivie d'un cocktail apéritif et présentation du réseau PACTE

Droits d'Inscription

Tarif Normal :

Colloque seul (un jour) :	150 euros
Séminaire seul (2 jours) :	260 euros
Colloque plus séminaire (3j)	350 euros

Tarif Réduit : **Jeune Barreau** (jusqu'à 7 ans de Barre), **Adhérents** Aix-med, Pôle Sud Médiation, IHEMN, PACTE)

Colloque seul :	125 euros
Séminaire seul :	195 euros
Colloque plus séminaire	290 euros

Etudiants : 50 % du tarif normal

COLLOQUE : 7 heures validées au titre de la formation continue
SEMINAIRE : 14 heures validées
COLLOQUE plus SEMINAIRE : 21 heures validées

Possibilité de prise en charge par le FIF- PL et autres organismes de financement













ORGANISATEURS ET INTERVENANTS

Miville Tremblay (Barreau du Québec, CANADA)



Miville Tremblay est Avocat et Médiateur, conseiller en Prévention et Résolution des Différends, formateur en négociation raisonnée, en droit collaboratif et PRD.
Il réside dans la Région de Ottawa, au Canada et exerce au sein de la structure Tremblay Gagnon Avocats.

CARRIÈRE ET CHAMPS D'EXPERTISE

• Depuis 2004 : Exerce exclusivement en médiation et en résolution de conflit. A effectué à ce jour plus de cinq cent médiations en droit de la famille, civil, commercial, assurances et milieu de travail.
• Depuis 2005: Formateur dans de nombreux domaine dont la négociation raisonnée, le droit collaboratif, la justice participative, le langage clair et facilitateur lors de rencontres portant sur des sujets relatifs à ces matières

ENSEIGNEMENT

• Depuis 2011 : enseigne le droit collaboratif et donne une Formation en droit collaboratif de 4 jours adaptée à la législation française
• Depuis 2010 : enseigne la Négociation raisonnée.
• Depuis 2006 : formateur en Justice Participative à la formation continue du Barreau du Québec.
• Depuis 2006 : chargé de cours du cours de Médiation et Justice Participative, à la licence en droit de l'Université d'Ottawa.
• Depuis 2003 : enseigne à l'École du Barreau différentes formations dont Le droit familial et Justice Participative.

PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES

• Nov. 2010 : conférences aux Entretiens Jacques Cartier, Lyon, France, sur le Droit collaboratif et sur la Médiation civile et commerciale.
• Oct. 2010 : conférence sur le langage clair lors du Colloque 10ième anniversaire de Éducaloi.
• Depuis 2003 : régulièrement mandaté par le Barreau du Québec pour donner des conférences et pour concevoir des formations sur la Justice Participative, la médiation, la négociation, le langage clair et les différents outils de règlement dont pour Éducaloi et l'émission Droit de Savoir, Télé-Québec 2010.
• Depuis 2003 : a publié plusieurs articles dont un dans « Développements récents en justice participative » 2006 la diversification de la pratique de l'avocat Édition Yvon Blais ainsi que dans la collection sur les habiletés de l'école du Barreau, Justice Participative, 2010, et les différents « journal du Barreau ».
• Depuis 2003 : a donné des dizaines de conférences auprès de nombreux organismes dans différents secteurs.
• 2006 : conception du Profil client diffusé sur le site internet du Barreau du Québec.

Laurence BARADAT



Laurence BARADAT est Avocate au Barreau d'Aix en Provence, médiatrice et formatrice en médiation, gestion de conflits et modes amiables de résolution des différends. (MARD)

Elle possède une triple formation universitaire :

> **en Droit des Affaires**, (Maitrise Droit des affaires, fiscalité, comptabilité, et DESS d'Audit des Organisations à IAE d'Aix en Provence),
>
> **en Psychologie** (Maîtrise de Psychologie)
>
> et **en Médiation** (diplôme d'état de médiateur familial et formation intégrale en médiation généraliste et entreprise).

Elle est Vice-présidente de la Fédération Nationale des Centres de Médiation (FNCM) à Paris, en charge de la formation nationale des médiateurs.

Elle est également Vice-présidente de l'Association AIX-MEDIATION créée à l'initiative du Barreau d'Aix-en-Provence, responsable de la formation au sein de cette structure, et Présidente de l'Association Pôle Sud Médiation, visant la diffusion de la promotion de la médiation et MARD sur la région PACA.

Formatrice en médiation et gestion de conflits, elle est co-responsable pédagogique du **DESU (Diplôme d'Etudes Supérieures d'Université)** **« Droit et pratique de la médiation et de la négociation en matière commerciale, économique et sociale »**, proposé à l'Université de Droit d'Aix-Marseille, en partenariat avec l'Institut de Droit des Affaires, le Centre de Droit économique et Aix-Médiation.

Elle vient d'être nommée directrice de la Formation de l'IHEMN (**Institut des Hautes Etudes en Médiation et en Négociation**).

Elle est à l'origine du Groupe de Recherche en Médiation (GRM) avec Marianne Souquet.

Son activité professionnelle est aujourd'hui en quasi-totalité orientée vers les modes amiables de règlement de différends : médiation, négociation, procédure participative, processus collaboratif.

Nathalie Tisseyre-Boinet



Avocate au Barreau de Paris, **Nathalie Tisseyre-Boinet** est responsable de la Commission Ouverte **« procédure participative et droit collaboratif »** au Barreau de Paris.

Elle intervient principalement en droit de la famille (divorces, tutelles, régimes matrimoniaux...). Elle donne des consultations en matière matrimoniale pour aider les époux à parvenir à une entente au mieux de leurs intérêts et ceux de leurs enfants.

Elle intervient également en droit immobilier dans les relations contractuelles bailleur-locataire.

Nathalie Tisseyre est titulaire d'un DEA en droit communautaire, (1988) et d'un Doctorat en droit privé, 1998 (Université de Paris XII, Val-de-Marne et Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne)

Formée au droit collaboratif, elle enseigne la procédure participative et le processus collaboratif et la médiation aux élèves-avocats du barreau de Versailles (HEDAC).

Elle est diplômée d'Etat en Médiation Familiale, et membre de l'Association des Médiateurs Européens (AME) du Barreau de Paris.

Elle a été Maire-adjointe aux Affaires scolaires pour la Ville de Garches de 2008 à 2014.

Josianne CHAILLOL est avocat, élue Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Aix en Provence pour les années 2014-2015. Elle a fait du développement des MARD le fer de lance de son bâtonnat et promeut un développement actif des MARD au sein des juridictions et du Barreau. Sous son impulsion, a déjà vu le jour à la fois « l' IHEMN », Institut des Hautes Etudes en Médiation et Négociation, le présent colloque sur les MARD assorti de séminaires d'initiation et de perfectionnement au droit collaboratif, et une expérimentation en matière de médiation civile qui débutera au sein du TGI d'Aix en Provence en septembre 2014.

Dominique CHABAS est avocat, spécialisé en Droit Social. Il a été élu bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau d'Aix en Provence de 1999 à 2001. Il a été à l'initiative de la création du Centre de médiation et négociation Aix-Médiation en 2000 et en est son président délégué depuis cette date.
Ensuite élu au CNB, Président du CRFBSE, longtemps membre du Conseil de l'Ordre, Dominique Chabas a beaucoup contribué au développement des MARD sur le barreau d'Aix en Provence.

Jérôme GAVAUDAN est avocat, spécialisé en Droit Social. Plusieurs fois membre du conseil de l'Ordre, Jérôme GAVAUDAN a été Bâtonnier de l'ordre des Avocats du barreau de Marseille en 2011- 2012. Il est toujours membre du Conseil de l'ordre. Il a été élu au Conseil National des barreaux et est plus particulièrement en charge de la formation.
Il a participé aux travaux de la Commission présidée par M. Delmas-Goyon.

Laurence JUNOD-FANGET est Avocat, Spécialisée en Droit du Travail. Elle est membre du Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon et Présidente de la Commission Modes alternatifs de résolution des litiges, au Barreau de Lyon. Elle est très active dans le développement des MARD et à l'initiative de nombreux projets développés au Barreau de Lyon tel que le centre de justice amiable ouvert au sein du nouveau Palais de Justice en Juin 2014.

Monsieur le Bâtonnier Gilles ROBERT LOPEZ, ancien Bâtonnier du Barreau de St Etienne, Avocat, Médiateur et négociateur, avocat en droit des affaires, est Président du centre CNPM (chambre nationale des praticiens de la médiation), et Administrateur de la FNCM (Fédération Nationale des Centres de Médiation). Il est Chargé d'enseignement à la Faculté de Lyon et école des Mines St Etienne, Président de la Commission Modes alternatifs de résolution des litiges, Barreau de St Etienne.

Christian ROUSSE est avocat au Barreau de Marseille, médiateur, négociateur. Il a prêté serment en 1977. Il est titulaire d'un DU de droit interne et européen des affaires. Il est titulaire de deux spécialités : en droit immobilier et en droit Social.

Il est Président de la Commission MARD « Modes alternatifs de résolution des Différends » au Barreau de Marseille et membre actif de l'Association Marseille Médiation.

Madame le Bâtonnier Andrée MINGUET est avocat honoraire, spécialisé en Droit de la construction, formée à la médiation. Elle a été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau d'Aix-en-Provence, membre du Conseil National des Barreaux, et membre du jury de l'examen d'entrée au CRFPA et du CAPA. Elle exerce actuellement en sus de ses nombreuses activités, celles de médiateur et celles de Délégué du Médiateur de la République en Avignon.

Elle a notamment donné une conférence en avril 2014 à l'institut d'études Politiques d'Aix-en-Provence sur « La profession d'avocat au 21ème siècle: enjeux, défis et perspectives »

Guylaine Lang Cheymol est avocat au Barreau de Montpellier. Formée au Droit Collaboratif, à la Médiation, elle a participé au Voyage d'Etude au Québec en Août 2012. Elle est très impliquée dans le développement des Modes amiables (Médiation , approche collaborative, procédure participative...) auprès du Barreau de Montpellier et du Centre de médiation créé par ce Barreau.

Bernard JACQUIER, avocat spécialisé en droit des assurances, s'est formé aux Modes amiables de résolution des différends (Médiation, Procédure Participative, Négociation…) et exerce au Barreau de Marseille.

Joël BATAILLE est avocat au Barreau de Marseille, médiateur, formateur en médiation et gestion de conflits, spécialisation en droit pénal. Il a suivi une formation complète en médiation et à l'école des médiateurs CNV et est actuellement coordonnateur au sein du centre de médiation Aix-Médiation.

Modérateurs

Hélène ROGOZINSKY est avocate, médiatrice et négociatrice, inscrite au Barreau d' Aix en Provence. Elle participe très activement depuis 2000 à l'association Aix Médiation. Elle suit actuellement un cursus complet de spécialisation en pratique de la médiation et négociation en matière commerciale, économique, et sociale à l'université de droit d'Aix en Provence. (DESU).

Odile Marie La Sade est Avocate et Médiatrice au Barreau d'Aix en Provence. Elle est spécialiste en droit des Personnes et de la famille et de leur patrimoine. Elle est également avocat de l'enfant. Elle est formée à la médiation conventionnelle et judiciaire, la négociation et la procédure participative. Elle participe très activement au Centre de médiation et négociation Aix-Médiation depuis sa création et aux divers voyages d'études en France ou au Québec sur ces différends modes. Longtemps membre du Conseil de l'Ordre, Odile Marie La Sade contribue au développement des MARD sur le Barreau d'Aix en Provence.

Dominique MURAOUR est Avocate et Médiatrice au Barreau de Toulon. Elle est avocate spécialiste en droit des Personnes et de la famille, dans la défense des femmes et des enfants et spécialiste en droit immobilier (servitudes et droit de passage, copropriété, baux d'habitation, baux commerciaux, baux professionnels), formée à la médiation conventionnelle et judiciaire, la négociation et la procédure participative.

FICHE D'INSCRIPTION

AIX MEDIATION-JUXTA-IHEMN

Avocat demain …

Procédure participative, Droit collaboratif, Négociation : Enjeux et Mode d'Emploi

9 juillet 2014 – Faculté de droit d'Aix en Provence, amphi Peiresc

Formulaire à retourner par courrier, par fax ou email accompagné de votre chèque à AIX-MEDIATION, Hôtel de Maliverny, 33 rue Emeric David, 13100 AIX EN PROVENCE aixmediation @wanadoo.fr Tel –fax : 04 42 96 49 17 ou 06 15 13 83 18. ***En cas de besoin ou d'informations complémentaires, vous pouvez contacter Joël Bataille 06 62 57 85 60 joel.bataille13@orange.fr ou Laurence Baradat laubaradat@yahoo.fr 06 80 80 78 64***

Mlle, Mme, Mr (Nom et prénom)…………………………………………………………...……………………………

Profession et lieu d'exercice…………………………………………………………...……………………………….

Email (bien lisible) : …………………………………………… Tel portable (indispensable): ………………………

Adresse postale……

En cas de prise en charge par un organisme, indiquer les coordonnées complètes

………..

droits d'inscription	**TARIF NORMAL**	**TARIF** **JEUNE BARREAU** **(- 7 ans de barre)** **ADHERENTS ASSOCIATIONS**	**COCHER LA CASE QUI VOUS CONVIENT**
1- **INSCRIPTION AU COLLOQUE SEUL 1 jour 9 Juillet 2014** Les droits d'inscription au colloque comprennent : l'accès à la salle, la remise des badges, pochettes et documents de travail, pauses, **repas de midi du mercredi 9 Juillet**	150 €	125 €	
2- **INSCRIPTION AU SEMINAIRE d'initiation 10 et 11 juillet 2 jours** jeudi 11h-19h vendredi 9h 17h	260 €	195 €	
3- **INSCRIPTION AU SEMINAIRE de perfectionnement** 4-5 **juillet 2 jours** vendredi 11h-19h samedi 9h 17h	260 €	195 €	
4- - **INSCRIPTION AU COLLOQUE ET AU SEMINAIRE d'initiation 9, 10 et 11 juillet 3 jours**	350 €	290 €	
5- **INSCRIPTION AU COLLOQUE ET AU SEMINAIRE de perfectionnemt** 4 - 5 et **9 juillet 3 jours**	350 €	290 €	
ETUDIANTS : 50 % du tarif normal.			

3- DROITS D'INSCRIPTION DES INTERVENANTS : - Les intervenants sont dispensés des droits d'inscription pour le colloque - les intervenants bénéficient du tarif réduit pour les séminaires. - Pour les intervenants éloignés, les frais de déplacement et d'hébergement peuvent vous être remboursés dans la limite d'un forfait. Contacter les organisateurs.			
HEBERGEMENT **De nombreux avocats négociateurs ou médiateurs offrent aux participants au colloque l'hébergement gratuit à leur domicile pendant le temps du colloque ou des séminaires.** **Pour choisir cette option, contacter Hélène Rogosinsky** **tel 06 60 53 68 09 h.rogosinsky.fossoux@orange.fr** **N'hésitez pas !**			

Vous bénéficiez du tarif réduit si vous faites partie des associations organisatrices ou partenaires ci-dessous ou de l'AFPDC ou l'ADCPI. Afin de bénéficier de tarif réduit sur le colloque, vous pouvez également adhérer à ces associations organisatrices ou partenaires : Aix-Médiation, l'IHEMN, PACTE ou Pôle-Sud MEDIATION.

L'adhésion dans chacune de ces associations est de 60 euros.

L'adhésion à l'IHEMN vous assure 20 % sur l'ensemble des formations organisées par l'Institut, (à l'exception des formations de base en médiation ou négociation).

L'adhésion à PACTE vous permet d'intégrer un réseau national d'avocats formés à la négociation, au droit collaboratif, à la procédure participative ou à la médiation, réunis par un même esprit inspiré de l'approche collaborative et de bénéficier de l'ensemble des actions mises en place dans ce réseau (formation, rencontres, …).

L'adhésion à AIX-MEDIATION vous permet de bénéficier de l'intégration dans un centre de médiation, (stages, suivi personnalisé du médiateur…), de participer aux projets de développement et de recevoir des informations sur la médiation.

L'adhésion à POLE SUD MEDIATION vous permet de participer à des projets de développement de médiation dans divers domaines (médiation successorale, entreprise, institutionnelle, environnementale, …) et de bénéficier par là-même des médiations résultant de la mise en oeuvre de ces projets.

Je soussignée Mlle, Mme, Mr (Nom et prénom)…………………………………………...…………………………………

Profession et lieu d'exercice……………………………………………………...…………………………………

Email (bien lisible) : ……………………… Tel portable (indispensable): ………………………

Adresse postale……

souhaite adhérer à l'association (entourer la ou les associations retenues)

IHEMN PACTE AIX-MEDIATION POLE SUD MEDIATION

et joins à cet effet un chèque de 60 euros à son ordre.

Pour la bonne finalisation de votre inscription au sein de la structure, notez bien que chaque association pourra éventuellement vous demander des informations complémentaires.